

Au Havre, un monsieur bons offices au service des relèves d'équipages

Jérôme Le Stunff gère, depuis Le Havre, les transferts des marins en transit, l'obtention des visas, les embarquements. Aujourd'hui, il s'implante à l'international.

« Après 24 heures de voyage, ils sont souvent comme des enfants et ont besoin d'être totalement assistés », sourit Jérôme Le Stunff. Ils peuvent être aussi perdus parce qu'ils ne sont pas rentrés chez eux depuis neuf, voire dix-sept mois comme je l'ai vu pour un Philippin, ou encore parce que, s'ils sont très jeunes par exemple, c'est la première fois qu'ils découvrent un pays étranger. »

« Ils », ce sont ces marins, philippins, turcs, russes, indonésiens qui doivent, en urgence, faire une relève d'équipage à bord d'un navire de commerce. Il y a ceux qui partent et ceux qui arrivent.

Jérôme Le Stunff, fondateur de Navette plus crew services (NPCS), leur propose un large éventail de prestations : obtention des visas, assistance lors des transits à l'aéroport, transport jusqu'au bateau et, parfois, hébergement et restauration. L'idée, lancée en 2011, s'est doucement développée : NPCS assure en moyenne 5 000 marins par an et s'implante peu à peu hors de France.

« Pour un seul transit, une dizaine d'interlocuteurs. »

Avec un grand-père chef timonier sur le France et un père agent maritime, difficile de ne pas avoir le transport maritime dans les gènes. Jérôme Le Stunff a d'abord suivi deux ans de formation au Havre à l'Institut national des transports internationaux et des ports (itip).

Diplôme en poche, il a 21 ans et une certitude : « J'avais envie de



prendre mon destin en mains et d'être indépendant. » Estimant que le service au marin représente « un vrai potentiel pour faire du business », il se lance.

« Nous répondons aux besoins des armements qui doivent opérer en urgence des changements d'équipages », résume Jérôme Le Stunff. En cas de fin de contrat, de maladie ou autre motif personnel. « Ceux qui pratiquent le tramping se heurtent aux délais d'obtention d'un visa Schengen en ambassade (quatre à trente jours). » D'ici là, le bateau a touché plusieurs ports ! »

Alors NPCS règle tous les problèmes. Ainsi, ce mécanicien ukrainien qui arrivait à Roissy via Saint-Pétersbourg pour effectuer une relève au Havre, sur un navire CMA CGM : « Nous avons été prévenus 24 heures avant, avons préparé et envoyé toute la documentation nécessaire pour son visa, nous sommes allés à l'aéroport assister le marin, avons payé le visa et l'avons conduit ici. »

Jérôme Le Stunff connaît maintenant tous les rouages. « Pour

PARCOURS

2010

Diplôme de l'itip en juin et création de Navette plus en août.

2015

Ouverture de Navette plus crew services à Rotterdam et à Manille.

2017

Ouverture d'une agence en Espagne, à Ténérife (îles Canaries).

un seul transit, il faut une dizaine d'interlocuteurs : armateur, autorités portuaires, aéroportuaires, agent du navire, employeur du marin, assurances, compagnie aérienne... » NPCS assure aussi les transits vers d'autres ports. Ainsi, tout récemment, neuf Philippins devaient embarquer à Dunkerque, trois marins turcs à Marseille et trois autres à Fos.

Le marin doit rejoindre le port d'escale de son affectation mais c'est parfois plus compliqué : ainsi, en 2016, Jérôme Le Stunff a réussi à obtenir en 48 heures 23 visas pour des marins philippins qui devaient remplacer l'équipage d'un vraquier en vente. « Il faut être réactifs et flexibles ! » Et pour être au plus près des clients, la société s'implante dans d'autres ports « avec la même charte de qualité » : à Rotterdam, Manille où « il y a 500 agences d'intérim, 500 clients potentiels » et à Ténérife, ce mois de mars.

Natalie CASTETZ